



**CONATEL INITIE LE
PARTENARIAT
PUBLIC-PUBLIC**



**NOUVEAU
RÈGLEMENT SUR LES
TOURS D'ANTENNE**



**HAÏTI AVANCE A
GRANDS PAS VERS LA
TRANSITION
NUMÉRIQUE**

ACTUALITÉS CONATEL



Le Directeur Général du CONATEL, Jean-Marie Guillaume et le Recteur de l'UEH, Jean Vernet Henry

Conatel initie le Partenariat Public-Public

Le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) et l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) ont paraphé, le vendredi 13 mars écoulé, un protocole d'accord en vue de permettre le renforcement du dispositif légal et réglementaire du secteur des télécommunications, l'organisation de la radiodiffusion sonore et télévisuelle, l'aménagement numérique du territoire et la promotion des conditions propices à une plus grande rentabilité des réseaux de télécommunications.

Dans l'esprit de ce protocole, une convention a été signée le 8 mars 2015 avec la Faculté des Sciences Humaines, FASCH, pour une réorganisation du secteur de la radiodiffusion. Dans le cadre de cette convention, la FASCH aura pour mission d'évaluer l'offre informationnelle et le contenu programmatique des médias, d'analyser des investissements effectués en matière de ressources humaines et techniques, et de proposer un cadre d'organisation permettant un meilleur fonctionnement de la radiodiffusion.

Nouvelle réglementation sur les tours d'antenne

Le CONATEL a adopté une réglementation pour définir les procédures d'enregistrement et les normes applicables à l'implantation et à la construction de tours d'antennes, installations faisant partie intégrante de l'infrastructure de télécommunication nationale. Ce règlement numéroté OE-CNT-DEC2015009 a été publié dans le numéro 52 du journal Le Moniteur paru en date du 19 mars 2015.

Parmi les articles de ce règlement, les 6-7 et 11 font obligation à tous les propriétaires de tours d'antennes de les enregistrer au CONATEL et ce avant le 18 juillet. Passé ce délai, ils seront passibles de sanctions et d'amendes prévues par l'article 105 de ce règlement.

La portabilité de numéro mobile, une date : 16 novembre 2015

La portabilité du numéro de téléphone est aujourd'hui un DROIT du consommateur. Ce droit donne aux abonnés la possibilité de changer d'opérateur en conservant leurs numéros de téléphone. Il permet aussi aux opérateurs soucieux de la satisfaction des abonnés de lutter à armes égales sur le terrain de la saine et équitable concurrence brisant ainsi le principal obstacle au choix de la meilleure offre proposée aux abonnés.

Tel est le contexte dans lequel le CONATEL se sert de la "Portabilité de numéro mobile" comme l'un de ses outils réglementaires aptes à promouvoir la stabilité et le développement harmonieux du secteur des télécommunications. Reporté en début d'année, la "Portabilité de numéro mobile" sera officiellement effective le 16 novembre 2015.

Vers le lancement de la première Télévision numérique

Tout est fin prêt pour le lancement de la première télévision numérique prévu pour juin 2015. Meilleure qualité d'images et de son, diffusion de plusieurs programmes sur un même canal de transmission, fourniture de nouveaux services à travers des réseaux de télédiffusion numérique sont autant d'avantages qu'offriront la télévision numérique.

EN BREF :

JOURNEE SUR LA TECHNOLOGIE : Le Directeur général Adjoint du CONATEL, Jean-Marie Altéma a participé à une journée de conférences sur la technologie à l'intention des femmes, sur l'invitation du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes, MCFDF. Cette journée a été l'occasion pour le MCFDF d'honorer des femmes qui ont contribué au développement de ce secteur dans le pays.

SERVICE UNIVERSEL : Une équipe technique du CONATEL a effectué des visites de terrain pour assurer un suivi technique des laboratoires informatiques installés à travers 40 communes du pays, dans le cadre du programme *Scolaritech*. La nouvelle étape consiste en l'installation de points internet dans ces laboratoires.



Le CONATEL et la Faculté des Sciences Humaines signent une convention de partenariat



Conférences-débats sur les technologies de l'information - CONATEL/MCFDF



Rencontre CONATEL et les Opérateurs sur la Portabilité du Numéro de téléphone



CONATEL
Conseil National des Télécommunications

